

3- Caractéristiques actuelles et fonctionnement du système d'eau (avec schémas et plans à l'appui).

4- Résultats de l'analyse de diagnostic du système d'eau (avec indication des étapes des opérations, de la méthodologie adoptée et des moyens utilisés).

5 - Programme d'action et recommandations.

6 - Investissements et analyse économique (avec indications précises et détaillées des investissements à réaliser).

ANNEXE

Relative à la méthode de rédaction du rapport de diagnostic

1 - Présentation: Sommaire du rapport.

2 - Identification de l'établissement et de l'expert.

Il s'agit de présenter l'établissement visité et l'auditeur qui a conduit le diagnostic du système d'eau avec indications détaillées des interventions de ce dernier :

- date de l'intervention,
- nom de l'auditeur,
- personnes ayant participé directement à la mission de diagnostic avec précision de leur qualification professionnelle,
- date d'approbation du rapport par le représentant légal de l'établissement.